

216C0089

FR0010309096-OP034-AS18

11 janvier 2016

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

CEGEREAL

(Euronext Paris)

Le 8 janvier 2016, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société CEGEREAL déposée, en application des articles 233-1, 2° et 234-2 du règlement général, par JPMorgan Chase Bank, N.A. (succursale de Paris), agissant pour le compte des sociétés NW. CGR 4 S.à r.l. et NW. CGR 5 S.à r.l, lesquelles agissent de concert¹ avec le « concert Northwood » (cf. D&I 216C0063 du 8 janvier 2016).

La note d'information des sociétés NW. CGR 4 S.à r.l. et NW. CGR 5 S.à r.l (visa n°16-005 en date du 7 janvier 2016) et la note en réponse de la société CEGEREAL (visa n°16-006 en date du 7 janvier 2016) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 12 au 25 janvier 2016 inclus**.

Exane BNP Paribas se portera acquéreur sur le marché, pour le compte des co-initiateurs, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions CEGEREAL non détenues par le concert Northwood.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Cf. notamment D&I 216C0063 du 8 janvier 2016.